

Mairie de la Paroisse

ARRONDISSEMENT DE Vouzon

Du Quatre mars — an mil huit cent cinquante-quatre, à dix heures du matin

ACTE DE NAISSANCE de Marie Augustine Sabatier

née à la garde — le deux du courant — à dix heures du soir — fille de Bouard Maximin marins Sabatier profession de Cultivateur — âgée de quarante deux ans, domiciliée à la garde — et de Anne Thérèse Berenquiers — âgée de cinquante ans, domiciliée à la garde, main

Il a été vérifié que l'enfant a moi présenté est du sexe féminin

Sur la déclaration a moi faite par le D^r Bouard Maximin marins Sabatier

âgé de quarante deux ans, profession de Cultivateur — domicilié à la garde

Premier témoin, Agnès Louche Douchon — âgée de quarante deux ans, profession de Cultivateur — domiciliée à la garde

Second témoin, François Camille Douchon — âgée de quarante deux ans, profession de Cultivateur — domiciliée à la garde

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Pierre Cellier, maire de la Commune de Vouzon, remplissant les fonctions d'Officier public, et

lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec moi

à l'exception du déclarant qui a dit ne savoir ni écrire ni signer.

Munchoy

Munchoy

Munchoy

Mairie de la Paroisse

ARRONDISSEMENT DE Vouzon

Du Deux mars — an mil huit cent cinquante-quatre, à deux heures du matin

ACTE DE NAISSANCE de Lisa Marie Seguin

née à la garde — le deux du courant — à deux heures du matin — fille de Pierre Henry Seguin profession de Cultivateur — âgée de quarante deux ans, domiciliée à la garde — et de Marie Louise Thérèse Ozer — âgée de cinquante ans, domiciliée à la garde, main

Il a été vérifié que l'enfant a moi présenté est du sexe féminin

Sur la déclaration a moi faite par le D^r Pierre Henry Seguin

âgé de quarante deux ans, profession de Cultivateur — domicilié à la garde

Premier témoin, Joseph Philibert Blanchard — âgé de cinquante deux ans, profession de Cultivateur — domicilié à la garde

Second témoin, Jean Louis Douchon — âgé de cinquante deux ans, profession de Cultivateur — domicilié à la garde

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Pierre Cellier, maire de la Commune de Vouzon, remplissant les fonctions d'Officier public, et

lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec moi

à l'exception du déclarant qui a dit ne savoir ni écrire ni signer.

Blanchard

Blanchard

Blanchard

Mairie de la Paroisse

ARRONDISSEMENT DE Vouzon

Du deux mars — an mil huit cent cinquante-quatre, à deux heures du soir

ACTE DE NAISSANCE de François Marie Berne Maréchal

né à la garde — le deux du courant — à deux heures du soir — fils de François marins Maréchal profession de Cultivateur — âgé de quarante deux ans, domicilié à la garde — et de Marie Anne Douchon — âgée de cinquante ans, domiciliée à la garde, main

Il a été vérifié que l'enfant a moi présenté est du sexe masculin

Sur la déclaration a moi faite par le D^r François Maréchal

âgé de quarante deux ans, profession de Cultivateur — domicilié à la garde

Premier témoin, François Douchon — âgé de cinquante deux ans, profession de Cultivateur — domicilié à la garde

Second témoin, Louis Douchon — âgé de cinquante deux ans, profession de Cultivateur — domicilié à la garde

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Pierre Cellier, maire de la Commune de Vouzon, remplissant les fonctions d'Officier public, et

lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec moi

à l'exception du déclarant qui a dit ne savoir ni écrire ni signer.

Douchon

Douchon

Douchon

Mairie de la Paroisse

ARRONDISSEMENT DE Vouzon

Du Deux mars — an mil huit cent cinquante-quatre, à quatre heures du soir

ACTE DE NAISSANCE de Henriette Louise Sparré

née à la garde — le deux du courant — à quatre heures du soir — fille de Louis Jacques Sparré profession de Cultivateur — âgée de quarante deux ans, domiciliée à la garde — et de Marie Anne Douchon — âgée de cinquante ans, domiciliée à la garde, main

Il a été vérifié que l'enfant a moi présenté est du sexe féminin

Sur la déclaration a moi faite par le D^r Louis Jacques Sparré

âgé de quarante deux ans, profession de Cultivateur — domicilié à la garde

Premier témoin, Jean Baptiste Douchon — âgé de cinquante deux ans, profession de Cultivateur — domicilié à la garde

Second témoin, Joseph Douchon — âgé de cinquante deux ans, profession de Cultivateur — domicilié à la garde

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Pierre Cellier, maire de la Commune de Vouzon, remplissant les fonctions d'Officier public, et

lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec moi

à l'exception du déclarant qui a dit ne savoir ni écrire ni signer.

Douchon

Douchon

Douchon